



Le 10 mars 2014

ET MAINTENANT ?

Chacun d'entre vous sait maintenant que nous sommes placés en redressement judiciaire et toute la presse parle allègrement du « scandale » des montages LBO, du « piège » pour Ascométal, de la main mise de la « finance » sur « l'industriel » etc...

C'est ce que la CGT n'a cessé de dénoncer depuis des mois (des années) et que nous étions bien seuls à faire. Souvenez-vous de la dernière « négociation NAO » où la CGT mettait ces points en avant. Souvenez-vous de ceux qui nous qualifiaient d'irresponsables, et que la CGT risquait de faire capoter la recapitalisation. Souvenez-vous des pressions que vous avez subi pour « rassurer » l'actionnaire. **TOUT CA POUR CA !**

L'exemple d'Ascométal illustre aussi parfaitement le « débat » actuel sur le « coût du travail » avec la même presse qui parle très peu du « coût du capital », qui salue le nouvel accord qui accorde encore des milliards d'exonérations sociales au MEDEF (qui devront bien être financés par quelqu'un : devinez qui ?) et cela sans aucune contrepartie du patronat qui continue à rémunérer grassement les actionnaires (près de 50 milliards de dividendes en 2013, période de crise, pour les seules entreprises du CAC 40).

L'INDUSTRIE EST MALADE DE LA FINANCE PAS DU COUT DU TRAVAIL !

Et au contraire, les centaines de suppressions d'emplois, les deux PSE, la fermeture d'une partie de l'usine du Cheylas, les salaires à la traîne, le manque d'investissements (car pas d'sous) n'ont fait qu'aggraver les choses ces dix dernières années. Rappelons que depuis notre vente à Lucchini nous avons versés 122 Millions à Lucchini pour rembourser notre propre achat (déjà un LBO), puis 125 Millions de dividendes à Lucchini et 65 Millions d'euros d'intérêts de la dette aux banques américaines. Les deux PSE auront coûté environ 40 millions d'euros. Imaginez ce que nous aurions pu faire avec cet argent gaspillé à fonds perdus ?

Aujourd'hui la nouvelle direction générale nous dit qu'il ne sert à rien de regarder le passé (c'est facile !), les anciens « dirigeants » eux sont peignards en retraite (avec Irus) ou placés ailleurs. C'est peut être vrai mais il faut l'avoir en mémoire pour éviter de retomber dans les mêmes travers.

Car cette mise en redressement judiciaire peut être une opportunité ou une nouvelle catastrophe !

A court terme, on évite une partie de la dette, les usuriers peuvent se rhabiller, ça leur fait des pieds. Par contre cela va devenir très difficile avec les fournisseurs, on risque aussi de perdre des clients qui préféreront assurer leurs approvisionnements. C'est maintenant que les directions de sites doivent prendre leur bâton de pèlerin et rencontrer les fournisseurs, les clients afin d'expliquer la situation d'Ascométal. On va donc vivre quelques mois difficiles.

L'opportunité (ou la catastrophe) va surgir avec la valse des repreneurs car dans ce genre d'affaires tous les scénarii sont possibles (les requins, les vautours, les financiers, les industriels). On peut être soit repris dans la globalité ou site par site et si au bout du bout, il n'y a pas de repreneurs fiables : liquidés !

La CGT, dans cette période difficile, prendra toute sa responsabilité.

Il faut sauver nos entreprises et nos emplois. Pour nous, la solution réside dans la reprise d'Ascométal dans sa globalité par un industriel, car nous sommes complémentaires en terme de marchés, de gammes, de diamètres, nous avons des structures communes efficaces (commerce, centre de recherche). Une vente séparée (plus rentable pour l'actionnaire) fragiliserait chaque site.

La CGT restera donc attentive et vigilante aux propositions de reprises qui verront le jour. Nous serons tout aussi attentifs au volet social, car CA SUFFIT ! On a assez donné ces dernières années et tout ça pour rien !

Jusqu'à présent, nous accordons un certain crédit à Mr Schaffnit qui a été honnête et transparent avec les syndicats et qui démontre une certaine compétence. Dans la période qui s'annonce notre volonté va plutôt au rassemblement qu'à l'affrontement tant que cette relation de « partenariat » se poursuivra dans ces termes.

Nous devons aussi continuer à travailler normalement afin d'assurer correctement les livraisons à nos clients.

Nous allons demander à rencontrer M. Montebourg, car nous voulons être associés aux décisions (même si notre avis ne compte pas).

Là aussi, la « presse économique », et certains élus « libéraux », ceux qui savent tout sur le coût du travail et qui n'hésitent pas à se moquer de Mr Montebourg sont bien contents d'appeler au secours quand il y a le feu à la maison.

Suite à l'annonce du RJ, la direction générale a prévu une réunion de CCE extra mardi 11 mars à 14h, l'administrateur judiciaire sera présent. Mercredi 12 mars, une nouvelle audience au tribunal de commerce est prévue.

Dans ces moments difficiles, la CGT vous appelle à vous rassembler, à vous sentir solidaires et à l'écoute : FAITES LE PAS ADHEREZ A LA CGT !